

# Archipel Saint-Marcouf, Aïmis de l'île du Large « Il faut que le public s'approprie l'île »



Inutilisée depuis une centaine d'années, l'île est dotée d'un beau fort circulaire.

L'année 2016 pourrait être une année charnière pour l'île du Large de l'archipel Saint-Marcouf. Qui va finalement la reprendre et pour en faire quoi ? En attendant la réponse, l'association, présidée par Christian Dromard, va poursuivre ses chantiers de restauration cet été.

Question d'atmosphère. Tout tintinophile ayant eu la chance d'y poser un jour le pied s'est sans doute cru, l'espace de quelques instants, dans « L'île noire », l'album d'Hergé mettant en scène ce rocher écosais austère, habité notamment par un gorille, pas si méchant que ça finalement.

Sur l'île du Large Saint-Marcouf, point de grand singe, ni de méchant Docteur Müller, mais des goélands, beaucoup de goélands, et, chaque été depuis une douzaine d'années, des hommes et des femmes qui, dans des conditions assez spartiates, occupent les lieux afin de restaurer les ouvrages de défense à la mer.

Un travail titanesque réalisé sous l'égide d'une association de passionnés. « Notre objectif est de protéger, conserver, restaurer et réhabiliter le site naturel et le monument historique qui constituent l'île du Large », explique Christian Dromard, son président. A l'automne dernier, on évo-

quait la volonté de l'Etat de se défaire de cette île, « épicentre de tout un système de protections environnementales s'appliquant sur la baie de Seine occidentale », et inscrite, en outre depuis décembre dernier, à l'inventaire des Monuments historiques.

## Procédure d'inutilité publique

Où en est-on actuellement ? « Aux dernières nouvelles, celui-ci est toujours propriétaire, mais effectivement, il a, pour autant qu'on le sache, lancé une procédure d'inutilité publique, de déclassement, dont on ne sait pas si elle a encore abouti », poursuit le président. En fait, c'est la destination de l'île, à terme, qui est en jeu. « Qui va la reprendre et pourquoi ? C'est ça le vrai sujet, et c'est à l'Etat de le dire », déclare Christian Dromard.

« Si on raisonne de façon un peu binaire, ou bien on considère que c'est un site naturel préservé, et à la limite, ça ne se pose plus le problème de la restauration (ou a minima). Ou bien on considère que c'est un site qui peut participer à l'offre touristique locale, et dans ce cas, il faut revoir le statut environnemental. »

Et on devine assez aisément vers quelle option penche l'association, alors que le GONm (Groupe ornithologique normand) s'était ému à l'idée de tout développement touristique, au point d'écrire un courrier à Ségolène Royal, la ministre de l'Ecologie et de l'Environnement.

Actuellement, l'association des Amis de l'île du Large Saint-Marcouf continue donc

d'étudier la reprise de l'île.

## Plus de 500 adhérents

« Ce serait en effet dommage de ne pas la mettre en valeur, de façon très conservatrice. Le but étant de la restaurer et de l'ouvrir au public, comme on ouvre au public un monument historique, avec les difficultés et les restrictions inhérentes à un tel site. Le fait que ce soit un point de destination possible pour la plaisance n'est pas négligeable non plus. » Un processus d'études a été lancé pour les aspects environnementaux, juridiques et fiscaux.

Une chose est sûre, l'île du Large suscite un intérêt croissant. Au-delà des différents reportages dont elle a déjà fait l'objet, « nous comptabilisons plus de 500 adhérents, alors qu'elle est interdite au public ! » « Est-ce que nous nous sentons capables de lever des moyens ? Notre sentiment est que c'est tout à fait possible, à condition que le statut de l'île évolue. Nous avons derrière nous

des mécènes importants qui seraient prêts à nous aider », assure Christian Dromard. « Il faut que le public s'approprie l'île, c'est vraiment notre vœu ! »

## Du nouveau dans les 6-8 mois

L'association aurait d'ores et déjà « un très fort soutien » des conseils départementaux de la Manche et du Calvados. « Je pense que les choses vont s'éclaircir dans les 6-8 mois qui viennent, dans un sens ou dans un autre. En attendant, l'association poursuit sa vie normale et les chantiers de restauration vont se poursuivre cet été », conclut le président des Amis de l'île du Large, qui tiennent par ailleurs leur assemblée générale aujourd'hui, à la salle des fêtes de Saint-Marcouf-de-l'Isle.

Corinne GALLIER

Renseignements :  
Association des Amis de l'île  
du Large Saint-Marcouf  
au 06 67 88 46 35 ou sur  
[www.ilesaintmarcouf.com](http://www.ilesaintmarcouf.com).



Christian Dromard, président des Amis de l'île du Large Saint-Marcouf, explique les enjeux de demain pour le site.